



Tarifs 2026

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

1 - Marchés						
Objet	Tarifs au 1er janvier 2025			Tarifs au 1er janvier 2026		
	Passager	Abonnés		Passager	Abonnés	
	tarif de base	au mois	trimestre	tarif de base	au mois	trimestre
A - Extérieur de la halle						
Le mètre linéaire à la journée	1,20 €	1,10 €	0,95 €	1,25 €	1,15 €	1,00 €
* abonnés qui viennent le dimanche	1,20 €	0,80 €	0,70 €	1,25 €	0,85 €	0,75 €
Le mètre linéaire la matinée	0,80 €	0,70 €	0,65 €	0,85 €	0,75 €	0,70 €
* abonnés qui viennent le dimanche	0,80 €	0,55 €	0,50 €	0,85 €	0,60 €	0,55 €
B - Sous la halle						
Le mètre linéaire étalage léger	2,05 €	1,85 €	1,60 €	2,10 €	1,90 €	1,65 €
* abonnés qui viennent le dimanche	2,05 €	1,30 €	1,15 €	2,10 €	1,35 €	1,20 €
Le mètre linéaire étalage lourd	5,55 €	5,00 €	4,20 €	5,65 €	5,10 €	4,30 €
* abonnés qui viennent le dimanche	5,55 €	3,55 €	2,90 €	5,65 €	3,60 €	2,95 €
Vendredi et Dimanche	Les abonnés présents sur les marchés du mercredi et du samedi et qui participent au moins à deux marchés du dimanche par mois, bénéficient d'un rabais supplémentaire de 30% sur leur abonnement					
C - Démonstrateurs						
Au tirage au sort						
Le mètre linéaire	3,90 €			4,00 €		
Forfait nettoyage (à la fin de chaque utilisation)	21,70 €			22,00 €		
2 - Activité commerciale hors des marchés						
Objet	Tarifs au 1er janvier 2025		Tarifs au 1er janvier 2026			
Activité commerciale temporaire sur un emplacement en dehors des marchés						
Frais de réservation (forfait non remboursable)	11,35 €		11,50 €			
A la journée et par mètre carré	2,15 €		2,20 €			
Ce tarif s'applique aux occupations du domaine public ou privé communal temporaire, notamment l'occupation d'espace dans les halles en dehors du marché (rez de chaussée ou sous-sol) ; il s'applique également pour les camions de commerce ambulants (ex : fleuristes, food-truck, exposition, etc ...)						
Installation annuelle d'un FOOD TRUCK Hors branchement électrique						
Les métrages sont arrondis au mètre entier supérieur						
3 - Braderies, châteaux et autres animations des droits de place						
Objet	Tarifs au 1er janvier 2025		Tarifs au 1er janvier 2026			
A - Foire commerciale de la Saint-Martin						
Inscription avant la date limite						
Droit d'accès, par véhicule	16,25 €				16,50 €	
- Le mètre linéaire	10,45 €				10,60 €	
Inscription sur place						
Droit d'accès, par véhicule	20,55 €				20,85 €	
- Le mètre linéaire	10,45 €				10,60 €	
B - Chalets utilisés pour diverses manifestations commerciales						
Location du droit d'occupation du domaine public - Par chalet - Forfait semaine	44,25 €				44,85 €	
C - Chalets - Droits de commerce - Utilisation des chalets de Noël						
Objet	Noël 2025		Noël 2026			
Par chalet - Forfait pour toute la durée du marché de Noël consommation électrique normale	350,00 €				350,00 €	
Par chalet - Forfait pour toute la durée du marché de Noël consommation électrique maximale	500,00 €				500,00 €	
D - Spectacles						
Spectacles de marionnettes, spectacles de rue et autres animations culturelles	Gratuit				Gratuit	

4 - Fêtes foraines et attractions diverses

Objet	Tarifs au 1er janvier 2025	Tarifs au 1er janvier 2026
A - Fête de la Saint Glin-Glin		
<i>Les tarifs sont applicables pour la durée de la fête (avec ou sans prolongation),</i>		
1 - Métiers, baraques, chapiteaux, manèges et autres attractions :		
Surface réelle en m², mesurée métier déplié tout compris		
de 0 à 35 m ²	41,15 €	41,70 €
de 36 à 90 m ²	77,90 €	78,95 €
de 91 à 200 m ²	153,65 €	155,65 €
à partir de 201 m ²	229,35 €	232,35 €
2 - Véhicules rattachés à des attractions		
Caravanes (Maximum 3 par famille)		
Caravane d'habitation principale type camping	140,65	142,50 €
Caravane d'habitation secondaire	108,2	109,65 €
Camions ou remorques		
Les deux premiers	GRATUIT	GRATUIT
À compter du troisième, par véhicule (maximum 3 véhicules)	23,85	24,20 €
3 - Charges diverses		
Forfait (par KVA déclaré) pour la durée de la manifestation		
Manèges et autres attractions Tarif KWA - Minimum 3KWA par attraction	21,13 €	22,20 €
Forfait en AMPERES par attraction		
mono 0 à 15A = 3 kva	63,39 €	66,61 €
mono 16 à 30 A = 6 kva	126,78 €	133,22 €
mono 31 à 45 A = 9 kva	190,17 €	199,82 €
mono 46 à 60 A = 12 kva	253,56 €	266,43 €
tri 0 à 10 A = 6 kva	126,78 €	133,22 €
tri 11 à 30 A = 12 kva	253,56 €	266,43 €
tri 31 à 45A = 18 kva	380,34 €	399,65 €
tri 46 à 60A = 30 kva	633,90 €	666,08 €
tri 61 à 75A = 36 kva	760,68 €	799,29 €
tri 76 à 90A = 42 kva	887,46 €	932,51 €
tri 91 à 105A = 54 kva	1 141,02 €	1 198,94 €
tri 106 à 120 A = 60 kva	1 267,80 €	1 332,15 €
tri 121A à 135 = 66 kva	1 394,58 €	1 465,37 €
tri 131A à 150A = 78 kva	1 648,14 €	1 731,80 €
Logement forain (caravanes, mobil-home, etc ...)	intégré dans le forfait caravane	intégré dans le forfait caravane
Forfait consommation eau		
Manèges et autres attractions simple	37,90 €	38,40 €
Manèges restauration	47,00 €	47,65 €
Logement forain (caravanes, mobil-home, etc ...)	intégré dans le forfait caravane	intégré dans le forfait caravane
4 - Véhicules non rattachés à des attractions		
Forfait (comportant l'occupation du sol, l'eau, l'électricité) pour les véhicules (caravane, camions, et autres) Par famille	324,65 €	328,90 €
B - Autres installations d'attractions foraines (fêtes de quartier, manège place de la République...)		
Frais de dossier (forfait non remboursable)	10,85 €	11,00 €
Les tarifs sont établis par journée d'ouverture de la fête		
1 - Métiers, baraques, chapiteaux, manèges et autres attractions :		
Surface réelle en m², mesurée métier déplié tout compris		
de 0 à 35 m ²	4,35 €	4,45 €
de 36 à 90 m ²	8,10 €	8,25 €
de 91 à 200 m ²	15,70 €	15,95 €
à partir de 201 m ²	23,25 €	23,60 €
2 - Charges diverses		
Forfait (par KVA déclaré) pour la durée de chaque période d'installation :		
Manèges et autres attractions	21,00 €	21,30 €
Forfait consommation eau		
Manèges et autres attractions	37,90 €	38,40 €

5 - Manège municipal

Objet	Tarifs au 1er janvier 2025	Tarifs au 1er janvier 2026
Activité commerciale sur un emplacement fixe en dehors des marchés		
1 tour tarif classique	2,50 €	2,50 €
2 tours tarif classique	4,00 €	4,00 €
pompon	GRATUIT	GRATUIT
1 tour tarif réduit du mercredi	1,50 €	1,50 €

6 - Terrasses et entreposage commercial

Objet	Tarifs au 1er janvier 2025	Tarifs au 1er janvier 2026
-------	----------------------------	----------------------------

A - Terrasses découvertes

Tarif forfaitaire sur l'année civile (pas de prorata applicable) au mètre carré arrondi supérieur

Zone 1	22,20 €	23,50 €
Zone 2	9,90 €	10,05 €
Extension de terrasse selon dates définies - Zone 1	22,20 €	23,50 €
Extension de terrasse selon dates définies - Zone 2	9,90 €	10,05 €
Mise à disposition du mobilier de terrasse	5,00 €	5,00 €

B - Terrasses couvertes

Tarif forfaitaire sur l'année civile (pas de prorata applicable) au mètre carré arrondi supérieur

Zone 1	69,25 €	70,20 €
Zone 2	64,50 €	65,35 €

C - Chevalets publicitaires, porte menus, objets assimilés, mobilier professionnel, distributeur, étalages, dépôts, etc...

Tarif forfaitaire sur l'année civile (pas de prorata applicable) au mètre carré arrondi supérieur

chevalets, porte-menu ou autres objets installés à l'intérieur d'une terrasse (1)	Gratuit	Gratuit
Zone 1	44,40 €	45,00 €
Zone 2	38,15 €	38,65 €

D - mobilier professionnel, distributeur, étalages, dépôts, etc...

Machine a pain / distributeur	187,75 €	190,20 €
Glacière / sorbetière	83,45 €	84,55 €
Etals de vente au mètre carré	15,70 €	15,95 €
Petite décoration au mètre carré	31,30 €	31,75 €
Grosse décoration au mètre carré	55,75 €	55,75 €

La zone 1 comprend les rue situées dans le périmètre du Chemin de l'Ecluse, l'Hémicycle, Rue de la Chaussée du Port, Rue du Docteur Maillot, Faubourg Saint Antoine, Place aux Chevaux, Rue du Général Jansen, Rue Clovis Jacquiert, Rue Jean Henri Fabre, Place de Verdun, Rue des Martyrs de la Résistance, Rue de l'Arquebuse, Rue Traversière, Rue Grande Etape, Rue d'Espence, Rue Garinet, Rue du Grenier à sel, Rue Pasteur, Rue Carnot, Porte Sainte Croix, Boulevard Vaubecourt, Placette du Phare Bourdon, Avenue du Marchal Leclerc, Rue du Canal Louis XII,

La zone 2 comprend le reste de la commune

E - Installation commerciale temporaire assimilée à une terrasse

1 - Tarif forfaitaire sur l'année civile proratisé au mois et au mètre carré arrondi supérieur

Zone 1	20,20 €	20,50 €
Zone 2	9,90 €	10,05 €

2 - Charges diverses - Forfait mensuel fluides

Eau	27,10 €	27,50 €
Electricité	51,90 €	52,60 €
Forfait nettoyage (à la fin de chaque utilisation)	21,65 €	21,95 €

